SIMPLIFIEZ-VOUS LA PROCEDURE !

Comment faut-il s'inscrire ?

Je renvoie mon bulletin d'inscription :
lisiane.labonne@fnaim06.fr
Fax : 04.93.857.858
Et **confirmation par courrier** à :
FNAIM Côte d'Azur – 36, Av Simone Veil – 06200 NICE **(avec règlement à l'ordre de ESI-BE)**

Combien ça coûte ?

Pour les stages d'intégration, j'appelle Lisiane LABONNE
Pour les formations d'une journée 239,20 € TTC (remboursée sur votre crédit AGEFOS)

Crédit AGEFOS

Dois-je faire une demande de prise en charge préalable ?

OUI pour tous les salariés de l'agence

Mon bulletin d'inscription vaut demande de prise en charge. (A compléter scrupuleusement !)

La FNAIM Côte d'Azur se charge de l'adresser à **l'AGEFOS**

Comment puis-je me faire rembourser ?

Après la formation, l'ESI m'envoie ma facture acquittée (1 à 2 mois après la formation)

Dès réception, je l'envoie par courrier à **l'AGEFOS** :

Si mon agence compte moins de 10 salariés	Si mon agence compte plus de 10 salariés
AGEFOS 146, Rue Paradis 13006 MARSEILLE CEDEX 2	AGEFOS Cap Var – Bât C2 Avenue Guynemer 06700 ST LAURENT DU VAR

Et le délai de remboursement ?

1 à 2 mois